

# ACTIVITÉS SPORTIVES

## COMMISSION DES JEUNES A 11



Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Mardi 10 Septembre 2024

**Présents** : Mme NICOLAS (Présidente). MM. GARCIA, ABEILLE, BOCHET, DANY, POLI.

**Absent** : M. CATALIN Brice

### SECTEUR CHAMPIONNAT

**Des modifications ont été apportés dans plusieurs catégories. Attention aux susceptibles changement des rencontres.**

Les calendriers U15 Brassage D2/D3, U17D2 et U16D2 sont disponible sur le site du District.

#### U19 D1:/D

**PIOLENC AS** se retire, remplacé par l'entente **VIGNERES-VELLERON** par rapport au classement de la saison 2023/2024.

Le match **N° 29014614 : ENTENTE VIGNERES-VELLERON / FA CHATEAURENARD**, journée 1 du 14/09 est remis au 21/09/2024

#### U18 D1 :

**MISTRAL ACADEMIE** se retire, remplacé par l'entente **DENTELLES FC** (sous réserve de son accord) par rapport au classement de la saison 2023/2024.

Le match **N° 28999980 : DENTELLES FC / SCJ**, journée 1 du 14/09 est remis au 21/09/2024, sous réserve de GAMBARDELLA